

La Réserve de Koh Kastel / Belle-Isle-en-Mer (56)

par Yves BRIEN

La réserve de Koh Kastell est située dans la commune de Sauzon à Belle-Isle-en-Mer (56). Elle a été créée en 1962 pour protéger la colonie de Mouettes tridactyles la plus méridionale d'Europe à cette époque (12 couples). Depuis, les Mouettes tridactyles n'ont cessé leur expansion vers le Sud pour atteindre la Galice espagnole. La réserve de Koh Kastell a néanmoins poursuivi son rôle de protection en s'agrandissant et en s'ouvrant au public. La presqu'île, d'une superficie de 16 hectares, appartient à la commune de Sauzon. Un bail (3, 6, 9) a été établi entre cette collectivité et la S.E.P.N.B. pour la mise en réserve. L'intérêt de Koh Kastell est triple : archéologique, ornithologique et botanique.

UN SITE ARCHEOLOGIQUE REMARQUABLE

La presqu'île de Koh Kastell est en totalité constituée d'un camp ou éperon barré ; c'est un des plus remarquables de Bretagne-Sud. Ces camps, dont il en existe plusieurs à Belle-Isle, sont généralement attribués aux Vénètes, tribu celte peuplant le sud de l'Armorique pendant l'Age du Fer.

« Les méthodes de défense des Vénètes étaient celles des gens de mer. Ils se réfugiaient à l'extrémité des promontoirs et des falaises qu'ils barraient par ces retranchements de terre dont nous retrouvons aujourd'hui les doubles ou triples lignes. Et là, quand ils étaient l'objet d'une pression trop dangereuse de l'ennemi, ils embarquaient avec leur famille et tous leurs biens et gagnaient d'autres promontoirs » (P.-R. GIOT et J.-B. COLBERT DE BEAULIEU, *Histoire de la Bretagne*, 1960).

A Koh Kastell la levée interne est encore en excellent état, la levée externe ayant pratiquement disparu.

LES OISEAUX DE LA RESERVE

Depuis la mise en place d'une protection, les effectifs des oiseaux nicheurs n'ont cessé d'augmenter.

Evolutions des effectifs :	1969	1972	1977	1979
Cormoran huppé	13	20	35	+
Huitrier pie	2	2	2	2
Goéland argenté	20/30	+	328/378	+
Goéland brun	1	+	81	+
Mouette tridactyle	0	30	63	200

Les goélands, autrefois cantonnés sur la frange littorale, occupent aujourd'hui une bonne partie du plateau ; les Goélands argentés s'installent préférentiellement sur la pelouse à fétuques et les Goélands bruns dans la lande à bruyères. Sur les corniches inaccessibles des failles, falaises et grottes les moins exposées aux vents, nichent les Cormorans huppés.

Les Mouettes tridactyles se divisent en deux principales colonies dont la plus importante occupe la baie entre les pointes, et l'autre Kroh Ouridi. En 1979, une petite colonie s'est installée sur la côte sud-ouest de la presqu'île.

Traditionnellement, les Huitriers pie occupent Penn March et Beg-en-Nuet. Ce sont les seuls points de l'île, et probablement de Bretagne, où cette espèce niche sur le littoral même.

Si toutes ces espèces se maintiennent ou progressent, d'autres s'apprêtent à coloniser la réserve, ou, malheureusement, l'ont désertée.

Le Fulmar, espèce marine en forte expansion, s'installe progressivement à Koh Kastell, sans toutefois encore se reproduire. Un maximum de 5 individus a été observé, dans la falaise, en juin 1978.

A l'inverse, le Pigeon biset a niché à peu près régulièrement à Koh Kastell jusqu'en 1973. Il niche cependant encore à proximité. Le Biset est une des richesses ornithologiques de Belle-Isle, rare point (sinon le seul) de Bretagne où il se reproduit encore en nombre non négligeable.

Certaines espèces maritimes ou terrestres, plus banales, se reproduisent régulièrement dans la réserve : le Pipit maritime, le Pipit farlouse, le Traquet motteux, le Traquet pâle, le Troglodyte, le Merle noir, l'Alouette des champs, la Linotte mélodieuse.

Signalons également des espèces rares, caractéristiques de l'avifaune belliloise et fréquentant assidûment la réserve bien que ne s'y reproduisant pas, comme le Crave à bec rouge et le Grand Corbeau.

La faune mammalienne n'est pas particulièrement originale ; les lapins sont relativement abondants.

La faune marine est plus intéressante avec ses bancs de pousse-pieds (*Polycipes cornucopiae*), crustacés fixés peu fréquents en France et en Bretagne. Bien que faisant l'objet d'une pêche intense, les bancs de pousse-pieds bellilois sont les plus importants d'Europe.

UNE FLORE ORIGINALE

Du littoral vers l'intérieur, on découvre trois milieux différents : les falaises rocheuses, la pelouse, la lande.

— LES FALAISES ROCHEUSES :

Sur les roches nues ne croissent que des lichens ; au niveau des hautes mers, apparaît la « peinture » noire du lichen crustacé *Verrucaria maura*. Progressivement, vers le haut, on rencontre *Caloplaca marina*, *Xanthoria parietina* et *Ramalina sp.* Dans toutes les fentes, on pourra découvrir *Asplenium marinum*, fougère caractéristique du littoral. A la limite de la pelouse, le perce-pierre, *Crithmum maritimum*, étale ses ombelles. Plus à l'intérieur, sur les sols maigres et érodés, on observe deux Cryptogames intéressantes des falaises du Massif Armoricaïn, *Ophioglossum lusitanicum* et *Isoetes hystrix*. Au printemps s'étalent les corolles jaunes de l'*Helianthemum guttatum*. Le Plantain caréné, *Plantago recurvata*, forme des petits coussinets caractéristiques qu'il ne faut pas confondre avec ceux de l'*Armeria*. Ce plantain méditerranéen a sa limite nord à l'île de Groix. Signalons aussi *Statice occidentalis*, *Spergularia rupicola* et *Frankenia laevis*.

— LA PELOUSE :

Elle est principalement constituée d'un moelleux tapis de fétuques à mouton, *Festuca ovina*, dans lequel apparaissent çà et là d'autres espèces. Au printemps, fleurit l'œillet de mer, *Armeria maritima*. Dans les endroits les plus exposés aux embruns salés, *Obione portulacoides* forme des peuplements importants. Certaines espèces restent étalées sur le sol, comme l'asperge sauvage, *Asparagus prostratus* et la carotte de Gadeceau, *Daucus Gadecei*, micro-endémique armoricaine. D'autres dominent, comme la composée jaune, *Inula crythmoides*. En été, la pelouse s'enrichit des fleurs bleues d'une petite Liliacée, la Scille d'automne, *Scilla autumnalis*.

— LA LANDE A BRUYÈRE VAGABONDE :

Cette association est particulièrement rare en Bretagne où la Bruyère vagabonde, *Erica vagans*, a sa limite nord à Groix (on la trouve cependant en Cornouailles britannique). La majorité du plateau est occupée par cette lande dans laquelle on trouve en outre la Bruyère cendrée, *Erica cinerea*, la callune, *Calluna vulgaris* et l'Ajonc d'Europe, *Ulex europaeus*.

L'ANIMATION

Depuis 1974, la réserve de Koh Kastell est ouverte au public en juillet et août. Deux guides animateurs conduisent les visiteurs dans la réserve (environ 5 000 chaque année). Depuis 1979, une tente est disposée à l'entrée de la réserve où est exposé le matériel pédagogique de la S.E.P.N.B.



Le Grand Cormoran sur son nid. Présent aux Iles Saint-Marcouf (Manche)
et à l'Ile des Landes (Ille-et-Vilaine).

(Photo M. Brosselin)